

Travaux dispensés du concours d'un architecte (article 291):

- 2 X Demande de permis d'urbanisme (Annexe 20)
- 2 X Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement
- 1 X Formulaire statistique
- 1 X Formulaire PEB
- 3 X Rapport relatif aux actes et travaux projetés comprenant :
  - 1) Contexte urbanistique et paysager (\*) permettant de situer le projet dans un rayon de 200m avec :
    - a) L'orientation ;
    - b) Les voies de desserte avec indication du statut juridique (communal, régional, provincial) et la dénomination (rue ...) ;
    - c) L'implantation et la nature ou l'affectation des constructions dans un rayon de 50 m du bien concerné ;
    - d) L'indication numérotée des prises de vue du reportage photographique.
  - 2) Un reportage photographique permettant la prise en compte du contexte urbanistique et paysager dans lequel s'insère le projet avec :
    - a) 2 prises de vue, l'une à front de voirie montrant les parcelles et les immeubles la jouxtant ; l'autre montrant la ou les parcelle(s) en vis-à-vis de l'autre côté de la voirie ;
    - b) Au moins 3 prises de vue permettant de visualiser les limites du bien concerné et les constructions voisines.
  - 3) L'implantation (échelle 1/200 ou 1/500) où figurent :
    - a) Les limites de la parcelle concernée ;
    - b) L'implantation et le gabarit des constructions existantes, à maintenir ou à démolir ;
    - c) L'implantation et le gabarit des constructions projetées, avec les matériaux de parement en élévations et couvertures de toiture ;
    - d) Les servitudes du fait de l'homme sur le terrain ;
    - e) L'aménagement maintenu et projeté du solde de la parcelle (les zones de recul, les clôtures, les aires de stationnement, l'emplacement et la hauteur des arbres à haute tige, haies, arbres remarquables et plantations).
  - 4) Les documents graphiques (échelle 1/100) où figurent :
    - a) Vues en plan de chaque niveau avec l'affectation actuelle et future des locaux ;
    - b) Vues reprenant l'ensemble des élévations

*\*Le contexte urbanistique et paysager peut être réalisé sur base :*

- *Du plan cadastral, celui-ci devant être sollicité auprès de l'administration du cadastre, rue des Arbalétriers, 25 à 7000 Mons (0257 528 60)*
- *De la cartographie du SPW (<http://webgisdgo4.spw.wallonie.be/viewer>)*
- *De la cartographie Google (<https://www.google.com/maps>)*

## Rapport

Nom du demandeur : .....

Adresse du bien : .....

### Actes et travaux projetés :

*(Expliquer en quelques mots la nature des travaux envisagés dans le cadre de la demande de permis)*

Le projet consiste en : .....

.....

.....

.....

.....

.....

S'agit-il d'une démolition ? **OUI - NON**

*Si oui, après démolition, la parcelle sera affectée à .....*

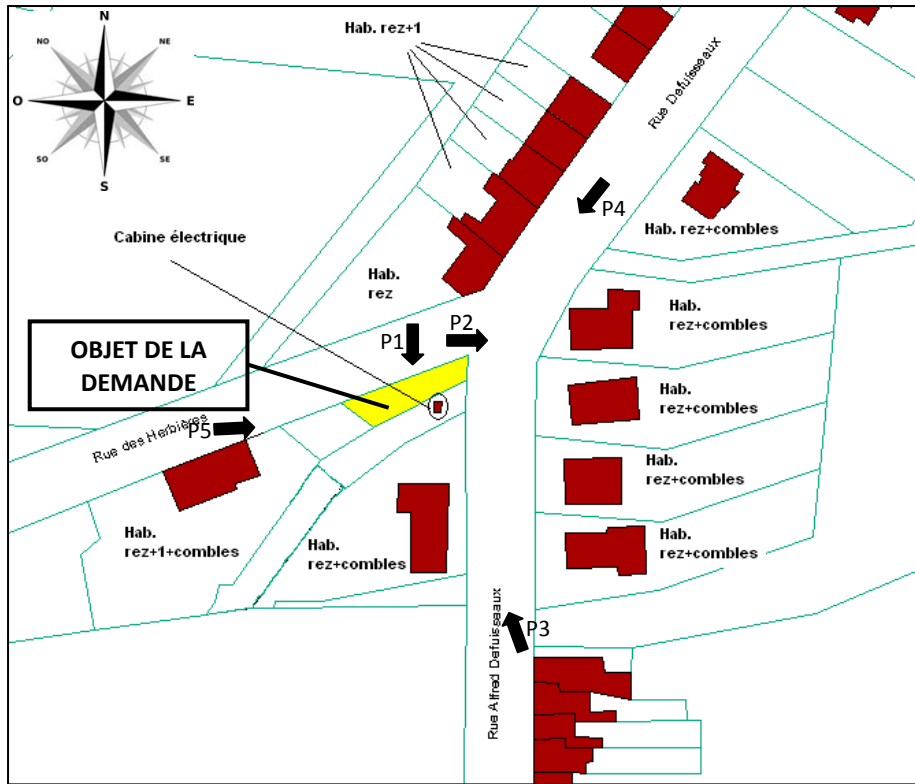
Le projet prévoit-il une modification de la destination du bien ? **OUI – NON**

Le projet prévoit-il une modification sensible du relief naturel du sol ? **OUI - NON**

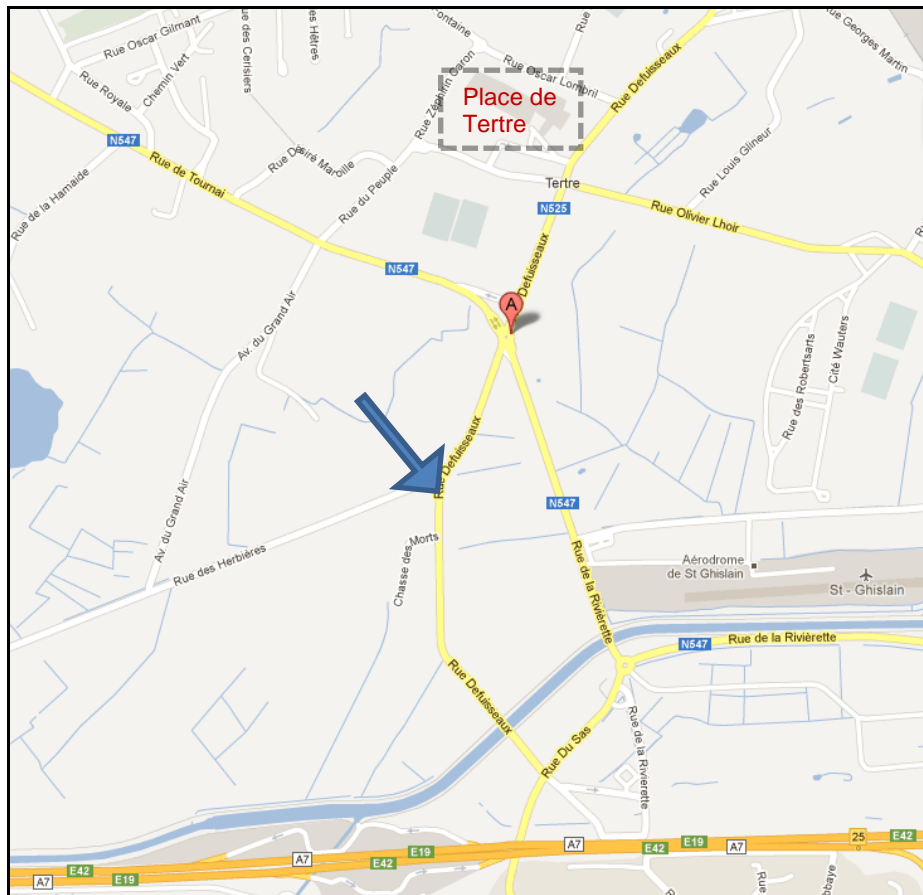
*Si oui, indiquer la situation prévue après réalisation. Joindre document graphique reprenant les indications cotées du relief existant (maillage de 5m x 5m), les plantations des parcelles voisines, ainsi que des coupes profils (existantes et projetées).*

Le projet prévoit-il des actes de boisement, déboisement, abattage ou élagage ? **OUI - NON**

*Si oui, indiquer la situation prévue après réalisation. Joindre document graphique reprenant la localisation, l'essence, la circonférence et le type des plantations à maintenir et à planter.*



Exemple de contexte urbanistique et paysager



Exemple de plan de situation générale